

BRÉSIL

De l'esclavage moderne dans le café Nestlé



Public Eye

Grâce à vous!

Les analyses et les reportages publiés dans ce magazine, ainsi que le travail de recherche et d'enquête sur lequel ils sont basés, ne seraient pas possibles sans le soutien de nos membres, donateurs et donatrices.

Si vous êtes déjà membre, nous vous en sommes très reconnaissant-e-s. Vous pouvez également nous soutenir en offrant une cotisation à vos connaissances.

publiceye.ch/cadeau

Si vous n'êtes pas encore membre, nous vous invitons à adhérer à Public Eye pour 75 fr. par an. Vous recevrez ainsi régulièrement notre magazine.

publiceye.ch/membres

Pour en savoir plus sur notre travail, commandez gratuitement un abonnement à l'essai.

publiceye.ch/abo-essai

RÉDACTION ET PRODUCTION
Karine Pfenniger (FR) et
Romeo Regenass (DE)

ÉDITION
Géraldine Viret

TRADUCTION
Claire Garteiser

MISE EN PAGES & INFOGRAPHIES
opak.cc

COVER
opak.cc

IMPRESSION
Stämpfli Communication, Berne
Rebello & PerlenValue, FSC

TIRAGE
FR: 9900 ex. / DE: 26 500 ex.

ISSN
ISSN 2504-1258

CONTACT
Public Eye
Avenue Charles-Dickens 4
CH-1006 Lausanne

Tél. +41 (0)21 620 03 03
contact@publiceye.ch
publiceye.ch

Paraît six fois par année
en français et allemand.
Cotisation-abonnement
annuelle 75 fr.

COMPTE DE DONS
IBAN CH64 0900 0000 1001 0813 5



Esclavage moderne dans la culture du café: les entreprises ferment les yeux

Premier producteur de café, le Brésil assure près de 40% de la production mondiale. Une position dominante qui s'inscrit dans une histoire marquée par l'exploitation. Au XIX^e siècle, face à l'explosion de la demande européenne et la chute de l'offre asiatique, le Brésil s'impose sur le marché mondial du café. Cet essor repose alors largement sur le travail forcé: des centaines de milliers de personnes, principalement originaires d'Afrique centrale, sont réduites en esclavage pour cultiver les plantations.

Plus de 130 ans après avoir été le dernier pays d'Amérique à abolir l'esclavage, le Brésil reste confronté à une forme contemporaine de servitude: l'esclavage moderne. Des ouvriers agricoles – principalement masculins et souvent d'origine africaine – travaillent pour des salaires dérisoires, dans des conditions indignes, au profit de grands propriétaires terriens, majoritairement blancs. Les témoignages de Jurandir dos Santos et José Lima, menacés et exploités à la ferme de Mata Verde, en sont des exemples poignants.

Autrefois, les maisons de négoce européennes profitaient grassement du commerce de café. Aujourd'hui, outre ces négociants – dont bon nombre sont suisses – ce sont les géants de la torréfaction qui en tirent profit, à commencer par Nestlé, avec ses marques emblématiques Nescafé et Nespresso.

Leader mondial du café, Nestlé est conscient de ces abus et affiche depuis des années une politique de « tolérance zéro » face à l'esclavage. Pourtant, notre enquête révèle que le café de plusieurs fermes, produit dans des conditions qualifiées d'esclavage moderne par l'État brésilien, a été vendu à des fournisseurs directs de la multinationale suisse.

Au XIX^e siècle, après de nombreuses révoltes et avec l'appui de la Grande-Bretagne, qui condamnait cette pratique, les esclaves ont finalement pu se libérer. Aujourd'hui, les travailleurs interpellent inlassablement le gouvernement brésilien et les entreprises. En vain. Nestlé et ses concurrentes ne semblent pas prêts à déboursier l'argent nécessaire à de véritables améliorations.

Aujourd'hui encore, une pression politique semble indispensable pour que l'industrie du café place les droits humains avant les profits – et éradique cette forme d'exploitation extrêmement brutale de ses chaînes d'approvisionnement.

Carla Hoinkes, responsable agriculture et alimentation



04 Menacés et exploités par des fournisseurs de café de Nestlé: deux ouvriers brésiliens témoignent

Conditions de travail inhumaines, privations de salaires, menaces: une enquête exclusive de Public Eye, réalisée en collaboration avec Repórter Brasil, met en lumière plusieurs cas d'esclavage moderne chez des fournisseurs de café de Nestlé au Brésil. Le groupe suisse promet pourtant depuis des années une tolérance zéro.



16 Public Eye demande un Fonds suisse pour la mode

Stop à la fast fashion: avec le Fonds suisse pour la mode, les acteurs du commerce, de la production et de l'importation textile devront verser des contributions proportionnelles aux quantités commercialisées. Le fonds crée de fortes incitations en faveur d'une mode de qualité, juste et respectueuse de l'environnement. Signez la pétition.

17 Industrie textile: ces initiatives font déjà partie de la solution

Des Repair Cafés au recyclage du polyester en passant par le sauvetage de vêtements jetés dans le désert: en Suisse et ailleurs, de nombreuses initiatives partagent notre vision d'une économie circulaire juste, écologique et sociale dans le domaine textile. Elles pourraient bénéficier du Fonds suisse pour la mode.

20 Enquête sur le pantouflage dans le domaine de la pharma

Une enquête de Public Eye montre pour la première fois l'ampleur des mouvements de personnel entre l'industrie pharmaceutique et deux autorités de régulation, Swissmedic et l'Office fédéral de la santé publique. Une réglementation plus stricte est nécessaire pour lutter contre les conflits d'intérêts.



Des cueilleurs de café exploités chez des fournisseurs de Nestlé

Une enquête exclusive de Public Eye, réalisée en collaboration avec Repórter Brasil, met en lumière plusieurs cas d'esclavage moderne chez des fournisseurs de café de Nestlé au Brésil. Le groupe suisse promet pourtant depuis des années une tolérance zéro. Conditions de travail inhumaines, privations de salaires, peur pour leur vie : deux travailleurs témoignent.

CARLA HOINKES ET FLORIAN BLUMER ILLUSTRATIONS : OPAK

Les mots me manquent pour décrire ce que j'ai traversé», annonce d'emblée Jurandir dos Santos. «Quand je pense au café, tous les souvenirs remontent à la surface.» Cet homme de 50 ans a pourtant pris la décision de raconter ce qui lui est arrivé après avoir été recruté, en avril 2023, en tant que travailleur saisonnier pour la récolte de café avec son ami José Ademilson de Jesus Lima. En mars 2025, les deux hommes se sont entretenus chez eux avec un journaliste de Repórter Brasil pour le compte de Public Eye.

Jurandir dos Santos et José Lima vivent à Aracaju, capitale de l'État fédéral de Sergipe, située dans le nord-est du Brésil, une zone du pays touchée par la pauvreté. Chaque année, des dizaines de milliers de travailleurs saisonniers originaires de cette région se rendent dans le sud-est du pays, économiquement plus riche, où se trouvent les plantations de café. Le besoin de main-d'œuvre est immense : 40 % de la production mondiale de café provient du Brésil (voir encadré page 6). La récolte, laborieuse, se fait principalement à la main.

« Ici, c'est nous qui décidons »

José Lima, 36 ans, avait déjà travaillé comme saisonnier en 2022. «J'étais au chômage et je m'étais séparé de ma femme... alors j'y suis allé», déclare-t-il. L'argent gagné pendant les trois mois de récolte lui avait permis de continuer à construire sa maison, et le travail lui avait plu. Contacté par une recruteuse qui lui propose un emploi pour la récolte 2023 dans la ferme de Mata Verde, il n'a pas hésité. Jurandir dos Santos, également en contact avec

cette recruteuse, raconte qu'elle leur promettait des relations de travail régulières et un bon salaire, au minimum 120 réaux par jour. Aux taux d'avril 2023, cela équivalait à environ 21.50 francs par jour, bien au-dessus du salaire minimum brésilien, alors d'environ 12 francs par jour (236 francs par mois). D'autres connaissances, à qui ils ont parlé de l'offre, se sont jointes à eux. →

La ferme de Mata Verde, dans l'État d'Espírito Santo, est située à 1200 km d'Aracaju, capitale de l'État de Sergipe.





Le 18 avril 2023, après deux jours et demi de voyage en bus, accompagnés de leur recruteuse, ils arrivent enfin, tard dans la soirée, à la ferme de Mata Verde, dans l'État fédéral d'Espírito Santo, à 1200 km de chez eux. L'exploitation, qui produit du café robusta sur une surface

d'environ 50 hectares (voir encadré), est très isolée : à part un petit village, il n'y a là-bas que des plantations de café, de la forêt et des collines.

Au départ, tout paraît normal. L'hébergement proposé aux travailleurs est « joli », dit Jurandir dos Santos. Ils vont au village et rencontrent des habitants du coin au bistrot. « Nous avons passé les deux premiers jours à boire et à faire la fête », se souvient José Lima. Un neveu du propriétaire de l'exploitation les accompagne toujours. Un soir, il leur raconte qu'un ami a un jour posé un pistolet sur la table au bistrot. Un policier est intervenu et lui a demandé de ranger son arme, mais il a refusé d'obtempérer. José Lima demande alors, surpris, si cela a eu des conséquences. « Non », répond le neveu de l'exploitant, « ici, tout nous appartient. Dans ce village, c'est nous qui commandons. » José Lima se sent soudain mal à l'aise. Pour la première fois, il se demande si tout tourne vraiment rond à Mata Verde.

Le Brésil, géant du café

Chaque année, environ 4 millions de tonnes de grains de café sont récoltées au Brésil. Le pays est (de loin) le premier producteur mondial de cette matière première agricole. Les arabicas, plus haut de gamme, sont principalement produits dans les zones plus montagneuses à l'intérieur des terres, notamment dans l'État fédéral de Minas Gerais, alors que les cultivateurs de cafés de l'État côtier d'Espírito Santo se sont spécialisés dans le café robusta, principalement utilisé pour le café en poudre ou des mélanges torréfiés moins coûteux. Ils sont responsables d'environ un sixième de la production mondiale de robusta, appelé « conilon » au Brésil.

Pas de lits, pas de douches, pas d'eau potable

Le troisième jour, leur recruteuse les informe qu'ils vont déménager. Ils doivent transporter à pied leurs affaires et leurs matelas. Après une longue journée de travail, José Lima et Jurandir dos Santos doivent encore faire deux fois le trajet de 50 minutes à pied, lourdement chargés.



Ils arrivent tard le soir dans leur nouveau logement. « La façade de la maison, déjà, ne me plaisait pas », raconte José Lima. Une impression confirmée lorsqu'il jette un coup d'œil à l'intérieur. « Le plancher était pourri et il y avait des taches d'humidité sur les murs », dit-il.

« Quand il y avait du vent, nous avions froid toute la nuit. Le réservoir d'eau potable, plein de vase, était rempli de scarabées. »

Jurandir dos Santos, travailleur saisonnier

Faute de lits, ils doivent dormir sur leurs fins matelas, posés à même le sol. Incrédule, José Lima demande s'ils seront vraiment logés ici. « Ce n'est que temporaire », répond la recruteuse, qui se veut rassurante. Elle explique que le propriétaire de l'exploitation est en train de remettre en état pour eux une autre maison et leur promet qu'ils recevront des lits. Dans les jours qui suivent, José Lima pose régulièrement la question, mais « les lits ne sont jamais arrivés », dit-il. Il n'y aura pas non plus d'autre maison.

Les conditions de vie sont inhumaines dans leur nouveau logement. Jurandir dos Santos raconte : « Quand il y avait du vent, nous avions froid toute la nuit. Le réservoir d'eau potable, plein de vase, était rempli de scarabées et d'autres insectes. » Il n'y a pas de porte, donc pas d'intimité, et pas non plus de lavabos ni de douches, seulement deux tuyaux d'arrosage d'où sort de l'eau froide. L'endroit est aussi dépourvu de tables et de chaises, si bien que les travailleurs sont obligés de manger par terre ou sur leurs matelas. Le courant est régulièrement coupé, et les toilettes sont souvent inutilisables. Sous la maison s'entassaient des déchets à l'odeur nauséabonde, qui attirent les rats. Tous ces manquements ont été confirmés par un rapport d'inspection du ministère brésilien du travail rédigé ultérieurement et que Public Eye a pu consulter. José Lima conclut : « C'était impossible de vivre là. Absolument impossible. »

Les repas, principalement composés de saucisse, de riz et de haricots, sont eux aussi « épouvantables », déclare Jurandir dos Santos. À son retour chez lui, sa femme a pris peur, confie-t-il : « J'étais maigre et épuisé. Je devais attacher à la taille des pantalons qui m'allaient parfaitement avant, pour qu'ils ne tombent pas. » Tout ceci n'est pas sans conséquences pour la santé des travailleurs. « Tout le monde est tombé malade », raconte



José Lima, « et moi aussi : coups de froid, irritations, mycoses, maux de ventre... nous avons sans cesse mal au ventre. Un collègue a été très malade pendant toute une semaine. Nous n'avons pas reçu de médicaments, donc nous nous sommes cotisés pour lui en acheter. »

Trimer pour un salaire de misère

Les travailleurs se lèvent chaque nuit à 3 h 30. Ils préparent le repas de midi, et après un « petit-déjeuner » consistant en une tasse de café et un morceau de pâte faite de farine, de blé et d'eau, ils partent en bus à 4 h 30

pour la plantation. La journée se termine entre 16 h 30 et 17 h. Souvent, ils doivent rentrer à pied, ce qui leur prend plus de 45 minutes.

Le travail consiste à récolter à la main les cerises de café sur les branches, puis à les déposer dans un tamis en forme de corbeille, attaché à la hanche avec une ceinture. Les travailleurs remplissent ensuite des sacs de 60 kilos qu'ils portent jusqu'à la route, où ils sont chargés dans des camions. « C'est un travail difficile, vraiment difficile », déclare Jurandir dos Santos. Pendant la journée, le soleil tape fort, et les travailleurs sont attaqués par des insectes, dont les piqûres et morsures provoquent des maux de tête, dit-il. Les plantations sont situées sur un terrain vallonné, par endroits escarpé ou glissant.

Les travailleurs sont payés en fonction des quantités de café récoltées. Ils reçoivent 16 réaux (2.90 francs) par sac de 60 kg. Comme on ne leur fournit « pas le moindre outil pour détacher plus facilement les cerises des branches », ils ne réussissent que rarement à remplir plus de trois sacs par jour, signale le rapport de l'inspection du travail. Si bien qu'au lieu des 120 réaux promis, ils perçoivent moins de 50 réaux (9 francs), pour une journée de travail de 12 h environ, selon le rapport. Par mois, ils sont donc payés seulement 75 % du salaire minimum légal.

Selon ses propres déclarations, le propriétaire de l'exploitation vend les sacs de café de 60 kg pour 645 réaux – soit 40 fois le prix versé aux travailleurs – à la grande coopérative de robusta Coabriel. Celle-ci est un fournisseur direct de Nestlé, numéro un mondial du café, comme l'indique la multinationale dans sa déclaration relative à sa chaîne d'approvisionnement du café, disponible en ligne. Coabriel participe également à son programme de durabilité intitulé « Plan Nescafé » (« *Cultivado com Respeito* » au Brésil, « cultivé avec respect » en français), qui exige une certification 4C (voir encadré).

La durabilité façon Nestlé

Dans le cadre du « Plan Nescafé », Nestlé recourt à la certification 4C pour attester de la durabilité sociale et écologique de son café Nescafé, première marque mondiale de café. Le groupe qui, comme nous l'avions révélé, achète plus de 80 % du café certifié 4C dans le monde, a déclaré aux médias avoir « investi » fortement dans la certification 4C dans l'État d'Espírito Santo. Selon la multinationale, l'inclusion dans le « Plan Nescafé » de Coabriel, première coopérative d'exploitants de robusta au Brésil avec plus de 7600 producteurs et productrices, a marqué une première étape en ce sens. D'après Nestlé, Coabriel est ainsi devenu un « partenaire important » pour l'approvisionnement de l'entreprise en café durable. Au total, Nestlé achète près d'un quart de son café au Brésil (plus de 222 000 tonnes en 2022). Selon l'entreprise, ce café est 100 % « certifié et durable ».

Le piège de la dette

Le salaire minimum d'environ 12 francs par jour est loin de suffire pour vivre décemment. Selon les calculs de l'institut de recherche Anker, au Brésil, les travailleurs et travailleuses du café devraient gagner presque deux fois plus pour atteindre un salaire de subsistance. À Mata Verde, où ont travaillé José Lima et Jurandir dos Santos, le propriétaire de l'exploitation s'est rendu coupable de non-respect du salaire minimum légal et de diverses « déductions non autorisées », comme l'indique l'inspection du travail dans son rapport. Selon José Lima, « absolument tout était déduit de notre salaire : les bottes, les vêtements de protection, les gants de travail, le panier et même la bouteille d'eau potable que nous amenions avec nous dans les champs ».

Ces déductions de salaire sont illégales, tout comme le fait de forcer les travailleurs à prendre en charge eux-mêmes, en plusieurs fois, les coûts du trajet en bus jusqu'à la ferme (350 réaux). Les maigres repas, eux aussi, leur sont facturés à des prix exorbitants. L'entreprise ne donne pas non plus la moindre information sur le montant des déductions à venir, selon José Lima : « Nous ne savions jamais combien nous devions. Nous savions uniquement que nous avions des dettes. » Le propriétaire de l'exploitation fait régulièrement des achats, puis affirme que les travailleurs lui « doivent » les montants dépensés. Pourtant, lorsqu'ils demandent des chiffres précis ou des preuves d'achat, ils ne reçoivent que des réponses évasives. De même lorsqu'ils demandent un contrat de travail. Ils n'en recevront d'ailleurs jamais.

À terme, explique José Lima, sur les 220 réaux (39 francs) de sa première paie, il ne lui est resté que 130 réaux (22 francs) pour une semaine de travail.

« Personne ne quitte l'exploitation »

Pendant les heures de travail, les saisonniers sont surveillés de près par le gérant de l'exploitation et les gardiens, qui ne s'éloignent jamais d'eux et les harcèlent, raconte José Lima. L'un des premiers jours, alors que le gérant réprimande l'un de ses amis en levant le bras, il aperçoit un pistolet glissé dans la ceinture de son pantalon. Il se rend alors compte que les gardiens, eux aussi, sont armés.

Il réalise qu'il doit partir et commence à planifier sa fuite. Avec d'autres travailleurs, il tente de convaincre le chauffeur de bus de venir les chercher, mais le propriétaire de la ferme l'apprend. José Lima raconte que ce dernier envoie alors un message sur WhatsApp à tous les travailleurs : « Personne ne quitte l'exploitation tant que toutes les dettes ne sont pas payées. Si quelqu'un s'en va, je ferai fermer l'entrée du village. »

José Lima se sent observé. Lorsqu'il téléphone ou échange avec ses collègues, les gardiens se rapprochent. Il commence à avoir peur. « À tout moment, ils pourraient me faire du mal », se dit-il. « La plantation est grande, et on est souvent seul pour récolter le café. » →





« Menaces, fraude, tromperie ou contrainte »

Dans son rapport, l'inspection du travail indique que la plantation remplit pas moins de 24 critères de « conditions de travail s'apparentant à de l'esclavage », un terme défini par le droit pénal brésilien. Elle constate ainsi de nombreuses « conditions de travail dégradantes », comme le manque d'eau potable et un logement indigne. Le rapport relève par ailleurs que le travail dans la plantation s'apparente à de la servitude pour dette, c'est-à-dire une restriction de la liberté de mouvement en raison de dettes. Cette situation est aggravée par des « menaces, de la fraude, de la tromperie ou de la contrainte ».

La servitude pour dette est une forme de travail forcé qui est interdite par la Convention 29 de l'Organisation internationale du travail (OIT). Pour faire face aux réalités sur son territoire, le Brésil va même plus loin, en assimilant les « conditions de travail dégradantes » et les « horaires de travail épuisants » à du travail « s'apparentant à de l'esclavage », un terme juridique souvent remplacé par « esclavage moderne ».

Maurício Krepsky, qui a dirigé jusqu'en juin 2023 le département de l'inspection nationale responsable de la lutte contre l'esclavage au ministère brésilien du travail, a déclaré durant un entretien avec Public Eye que les menaces de violence explicites reçues dans le cas de Mata Verde sont inhabituelles.

Les conditions de travail s'apparentant à de l'esclavage, en revanche, sont très répandues dans les planta-

tions de café brésiliennes. Selon l'organisation de défense des droits humains Conectas, ces dix dernières années, aucun autre secteur n'a dû secourir autant de personnes de telles conditions de travail que celui du café. Les expert-e-s évoquent un nombre très important de cas non signalés.

Les conditions de travail s'apparentant à de l'esclavage sont très répandues dans les plantations de café brésiliennes. Selon l'ONG Conectas, ces dix dernières années, aucun autre secteur n'a dû secourir autant de personnes de telles conditions de travail que celui du café.

Selon Jorge Ferreira, de nombreuses raisons expliquent le fait que la production de café occupe la première place de ce sinistre classement. Lui-même victime d'esclavage moderne en tant qu'ouvrier agricole, il est aujourd'hui l'un des principaux militants d'Adere, une association de travailleurs et travailleuses. Parmi ces raisons : le fait que la culture du café repose « par essence » sur l'esclavage, dit-il. À l'époque coloniale, le Brésil est devenu le premier producteur de café. « Aujourd'hui encore, d'innombrables producteurs de café dans le pays ne respectent pas les droits humains et exploitent une main-d'œuvre en situation de vulnérabilité sociale », explique



le travailleur militant. Les propriétaires terriens restent encore en très grande majorité blancs, et la plupart des ouvriers – et des victimes de l’esclavage moderne – sont des hommes aux ancêtres africains. Selon les estimations d’Oxfam Brésil, deux tiers d’entre eux occupent un emploi informel pendant la saison des récoltes, ce qui augmente le risque de relations de travail basées sur l’exploitation.

Un couteau sous le matelas

Lorsqu’il réalise que les gardiens sont armés et qu’il est particulièrement surveillé, José Lima comprend qu’il doit absolument s’en aller. Mais il ne veut pas que le propriétaire de l’exploitation s’en tire sans être puni, et décide donc d’alerter l’inspection du travail locale et la police fédérale. Malgré le danger, il filme et photographie en secret, pour documenter les abus. →

Déclaration de Nestlé

En réponse à nos questions, Nestlé déclare s’approvisionner en café auprès du « groupe certifié 4C », une sous-unité de la coopérative Coabriel qui comprend 500 fermes productrices de café certifié. La multinationale précise qu’elle ne s’approvisionne pas en café auprès des fermes Mata Verde, Três Irmãs et Primavera mentionnées dans l’article et que ces dernières ne font pas partie du « Plan Nescafé ». Nestlé ne s’exprime pas sur ses relations commerciales passées, y compris celles avec la ferme de Mata Verde, qui a fourni du café certifié 4C à Coabriel jusqu’à son exclusion du système de certification en juin 2023. La multinationale déclare maintenir « une communication directe avec Coabriel afin de souligner l’importance de conditions de travail sûres et équitables dans toutes les fermes » où elle s’approvisionne

en café. En ce qui concerne le cas de Vista Alegre (voir page 15), Nestlé déclare : « Une fois que nous avons été informés de ces incidents, nous avons pris des mesures décisives et suspendu cette ferme de notre programme AAA Sustainable Quality en attendant la preuve de sa conformité à nos normes strictes. » NKG Stockler, fournisseur de Nestlé, a appris l’existence des incidents en mars 2025, suite aux questions de Repórter Brasil et Public Eye.

Plusieurs de nos autres questions adressées à Nestlé, comme celle de savoir si et comment l’entreprise entend garantir des salaires décents aux travailleurs saisonniers, sont restées sans réponse. La déclaration complète de Nestlé est disponible sur notre site :

stories.publiceye.ch/esclavage-moderne-cafe.



Quelques jours plus tard, la police l'informe d'une intervention prochaine, sans pouvoir lui indiquer le moment précis. La nouvelle ne rassure José Lima que brièvement. Il se sent de plus en plus menacé : « Je ne dormais plus sans un couteau sous mon matelas », dit-il.

Le 1^{er} mai, 14 jours après son arrivée, il décide de prendre la fuite. Le lendemain, avec beaucoup d'insistance et en échange d'une somme d'argent, il parvient à convaincre un homme du village de conduire un groupe de travailleurs avec sa camionnette jusqu'à la route principale la plus proche, où passe le bus pour Aracaju. Pour rassembler la somme, tous ont dû emprunter de l'argent à des amis ou à de la famille.

Peu avant minuit, José Lima, Jurandir dos Santos et douze autres travailleurs quittent discrètement leur logement. À l'entrée du village, ils attendent la camionnette à l'heure prévue. À 1 h 30 du matin, ils s'en vont. « Il n'y avait pas beaucoup de place dans la camionnette », se souvient José Lima, « nous étions assis les uns sur les autres et avions beaucoup d'affaires. Mais nous avons enfin réussi à sortir de là. »

Les travailleurs ne le savent pas encore, mais quelques heures seulement après leur départ, les inspecteurs arrivent sur l'exploitation avec la police fédérale.

Maurício Krepsky, alors chef de département au ministère du travail, se souvient que les inspecteurs locaux ont estimé les risques de violence sur l'exploitation si élevés qu'ils ont décidé d'appeler en renfort leur équipe de la capitale, Brasília, à 1400 km de là. L'intervention se déroule par la suite sans problème. Dix autres travailleurs, restés sur l'exploitation après la fuite de leurs collègues, retrouvent eux aussi la liberté.

Un crime qui paie

Comme toujours dans ce genre de cas, les autorités déclenchent une procédure administrative. Dans ce cadre, le propriétaire de l'exploitation s'engage à corriger les conditions problématiques, à prendre des mesures préventives et à verser aux travailleurs une indemnité équivalant à trois jours de salaire, auxquelles s'ajoutent des dommages et intérêts. Au total, les travailleurs de Mata Verde reçoivent environ 880 francs par personne, plus le prix de leur billet de retour chez eux. À leur grande déception, José Lima et Jurandir dos Santos découvrent qu'ils n'auront pas droit à ces dédommagements, versés uniquement aux travailleurs qui se trouvaient sur place au moment de l'inspection.

Ils se tournent vers un avocat, qui porte plainte en leur nom auprès d'un tribunal du travail. Les deux

travailleurs acceptent un accord à l'amiable, et reçoivent chacun 7000 réaux (environ 1250 francs) de dommages et intérêts – près de dix fois moins que la somme demandée. « C'était à peine suffisant pour rembourser mes dettes », déplore Jurandir dos Santos. Le travailleur avait en effet emprunté de l'argent pour pouvoir fuir et, avant cela, pour acheter des vêtements et de la nourriture, et aider ainsi sa femme à faire face aux dépenses du quotidien pendant son absence. Les deux hommes ont accepté cet accord à l'amiable car leur avocat était d'avis qu'ils avaient peu de chance de gagner au tribunal.

Beaucoup de victimes se retrouvent dans cette situation, explique Livia Miraglia, professeure associée de droit du travail à l'Université de Minas Gerais et spécialiste de l'esclavage et de la traite d'êtres humains, lors d'un entretien avec Public Eye. Le montant des dommages et intérêts perçus par les deux travailleurs est, lui aussi, dans la fourchette habituelle. En effet, si la définition et les lois sur l'esclavage moderne sont progressistes au Brésil, leur mise en œuvre ne l'est pas. « La justice, souvent blanche et masculine, dévalorise systématiquement les travailleurs », explique Livia Miraglia. Selon elle, il est fréquent que les gens dont la valise a été perdue par une compagnie aérienne soient mieux dédommagés que les victimes d'esclavage.

« L'esclavage moderne est un crime qui paie. »

Livia Miraglia, professeure associée de droit du travail à l'Université de Minas Gerais

Les auteurs de ces crimes sont rarement punis pénalement. « Aucun propriétaire d'exploitation ne craint d'aller en prison pour esclavage moderne », déclare Livia Miraglia. La professeure est coautrice d'une étude qui démontre que sur plus de 2679 employeurs accusés d'esclavage moderne entre 2008 et 2019, seuls 112 ont été condamnés – généralement à des peines courtes qu'ils n'ont pas eu à purger. Pour l'experte, « l'esclavage moderne est un crime qui paie ».

La peine la plus lourde de conséquences pour les employeurs pratiquant l'esclavage moderne ? L'ajout de leur nom à une liste consultable publiquement. Qui-conque y figure ne peut plus recevoir de crédits de la part des banques publiques, ce qui complique les relations commerciales – mais seulement pour deux ans, les noms étant ensuite retirés de la liste. Le propriétaire de l'exploitation de Mata Verde apparaît effectivement sur cette liste au printemps 2024. En réponse à nos questions, il dément avec véhémence s'être rendu coupable d'esclavage et avoir fait appel à du personnel armé. →





Des contrôles sans effet

Les acteurs situés plus haut sur la chaîne d'approvisionnement, tels que les coopératives, les négociants et les entreprises de torréfaction comme Nestlé, ont encore moins à craindre que les propriétaires d'exploitations. «La justice ne s'en occupe pas», explique Livia Miraglia. Au cœur du problème, le manque de transparence dans la chaîne de valeur : il est généralement impossible de savoir de quelles exploitations les négociants, puis les entreprises qui transforment et vendent le café, s'approvisionnent en matières premières. Certaines entreprises, comme Nestlé, publient des listes de fournisseurs où figurent les noms des intermédiaires et des coopératives, mais pas ceux des exploitations caféières. L'implication des multinationales du café dans des situations d'esclavage moderne ne peut donc être mise au jour que dans des cas isolés, et après des enquêtes poussées.

Il y a neuf ans déjà, après un premier cas d'esclavage moderne sur sa chaîne d'approvisionnement du café au Brésil, Nestlé avait affirmé avoir une «tolérance zéro» pour l'esclavage. La multinationale a depuis également augmenté à 100 % la part de son café brésilien certifié, c'est-à-dire censé être conforme à la loi et, selon ses propres termes, provenant d'un approvisionnement «responsable».

Pourtant, aujourd'hui encore, ni Nestlé et ses concurrents, ni les organismes de certification comme 4C

ne répondent aux revendications des représentant-e-s du personnel et des ONG de défense des droits humains, qui exigent la transparence sur les relations commerciales avec les exploitations caféières.

Les entreprises et les organismes de certification eux-mêmes ne sont souvent prévenus des abus que lorsque les autorités procèdent à des inspections. Or à l'heure actuelle, selon l'ONG Conectas, seule une exploitation brésilienne de café sur mille est inspectée. Dans le cas de Mata Verde, Coaabriel, le fournisseur direct de Nestlé, a interrompu ses relations avec le producteur en mai 2023, après l'intervention de la police. En réponse à nos questions, 4C indique que l'exploitation a été «exclue du système de certification» une fois «le cas découvert» – ce dernier a été rapporté par la presse régionale juste après l'intervention de la police. Manifestement, les audits conduits par 4C n'avaient mis en lumière aucune irrégularité jusque-là.

Cela ne surprend guère Jorge Ferreira, le représentant des travailleurs et travailleuses. Selon lui, les certifications de durabilité ne protègent généralement pas de l'esclavage moderne. Ce constat est partagé par l'inspecteur du travail Mauricio Krepsky, dont l'expérience de terrain lui a appris que les organismes de certification passent généralement à côté des réalités dans les plantations : «Souvent, les audits sont effectués plusieurs mois

avant la saison des récoltes. Et même lors d'audits dits « sans notification préalable », les entreprises sont informées de l'arrivée des inspecteurs un ou deux jours avant », déclare-t-il. De plus, certains problèmes fondamentaux comme le travail au noir, très répandu, ne sont pas du tout pris en compte par ces organismes, dit-il.

Plusieurs cas sur la chaîne de valeur de Nestlé

Malgré le manque de transparence du secteur, notre enquête a pu montrer que Mata Verde n'est pas la seule exploitation sur la chaîne d'approvisionnement de Nestlé où de graves abus ont été mis au jour ces trois dernières années. En 2022, l'inspection du travail a constaté de graves violations du droit du travail sur les exploitations de Três Irmãs et de Primavera, dans l'État de Bahia, au nord d'Espírito Santo, qui fournissent elles aussi Cooabriel, partenaire du « Plan Nescafé ». Un cas d'esclavage moderne a également été découvert dans l'exploitation de Três Irmãs.

Dans une troisième affaire, trois travailleurs de l'exploitation de Vista Alegre à Patrocínio, dans l'État de Minas Gerais, ont été libérés de conditions proches de l'esclavage le 4 juillet 2023. Des factures attestent que l'exploitation vendait sa récolte à NKG Stockler, une filiale du groupe Neumann Kaffee, le plus grand négociant de café au monde, dont le siège se situe à Hambourg et qui détient d'importantes succursales commerciales à Zoug. Lors de la livraison, l'exploitation a reçu une prime pour la récolte, certifiée par le label de durabilité interne de Nespresso AAA. Quant à NKG Stockler, elle n'a manifestement pas eu connaissance de l'inspection menée par les autorités : en réponse à nos questions, l'entreprise admet n'avoir « suspendu » ses relations commerciales avec l'exploitation concernée (qui conteste actuellement en justice les accusations d'esclavage) qu'à la suite de nos questions – soit un an et demi après les faits. Contacté, Nestlé confirme que le fournisseur de Nespresso a été « suspendu » du programme AAA après que la multinationale a été « informée de ces incidents » (voir l'encadré avec la déclaration de Nestlé).

Les profits avant les droits humains

Pour Jorge Ferreira, il est loin d'être suffisant que des entreprises comme Nestlé mettent fin à leurs relations avec les exploitations en réaction à des cas d'esclavage moderne. Au contraire, il estime qu'elles ont la responsabilité de prévenir efficacement ces abus. Son organisation, Adere, a déjà interpellé Nestlé à plusieurs reprises en ce sens et a eu plusieurs discussions avec des représentant-e-s de la multinationale. Sa conclusion : « Nestlé affirme s'intéresser aux droits des travailleurs, mais cet intérêt disparaît dès qu'il s'agit de mettre en œuvre des améliorations concrètes – et d'y mettre le prix. » Au lieu de cela, l'entreprise reporte la responsabilité du respect

des droits humains et du droit du travail – et les coûts afférents – aux producteurs de café. (Sur le sujet des prix souvent trop bas versés par Nestlé pour son café, vous pouvez lire le reportage de Public Eye au Mexique paru en mars 2024, « De grandes promesses à petit prix ».)

Le cas de José Lima et de Jurandir dos Santos montre que l'absence de mesures préventives peut avoir des conséquences dramatiques pour les ouvriers et ouvrières agricoles. Les deux hommes en souffrent encore aujourd'hui. En 2024, José Lima a de nouveau participé à la récolte de café, dans une autre ferme de l'état d'Espírito Santo. Il nous confie y être allé la peur au ventre : « Je pensais que le propriétaire de Mata Verde pourrait me retrouver et envoyer à tout moment quelqu'un pour me tuer. » Pour Jurandir dos Santos, sa première récolte fut aussi la dernière. L'expérience l'a traumatisé, dit-il. Il a un message clair : « Aux personnes qui travaillent pour les grandes multinationales, je n'ai qu'une seule chose à dire : regardez bien ce que vous faites. Parce qu'acheter du café, c'est facile. La partie la plus difficile du travail, c'est la récolte. Et c'est nous, les travailleurs, qui faisons en sorte que vous puissiez l'acheter, ce café. Vous n'appréciez pas ce travail à sa juste valeur. » ■

Les illustrations ont été réalisées librement sur la base de photos et des témoignages détaillés de José Lima et Jurandir dos Santos.

Les revendications de Public Eye

Nestlé doit enfin mettre en œuvre sa politique de tolérance zéro vis-à-vis de l'esclavage moderne et s'assurer que tous ses fournisseurs respectent les droits humains et le droit du travail. Pour cela, des contrôles rigoureux ainsi que des mesures efficaces pour prévenir les abus et améliorer les conditions de travail doivent être instaurés, en collaboration avec des organisations de travailleurs et travailleuses. Il est par ailleurs essentiel que Nestlé veille à ce que les revenus du personnel agricole et des producteurs et productrices de café sur sa chaîne d'approvisionnement permettent de garantir leur subsistance.

L'initiative pour des multinationales responsables, déposée à Berne le 27 mai, prévoit d'agir en ce sens, en obligeant les entreprises comme Nestlé à respecter un devoir de diligence raisonnable en matière de droits humains. Elles pourraient être tenues pour responsables en cas de violations.

Public Eye demande un Fonds suisse pour la mode

Stop à la fast fashion : avec le Fonds suisse pour la mode, les acteurs du commerce, de la production et de l'importation textile devront verser des contributions proportionnelles aux quantités commercialisées. Le fonds crée de fortes incitations en faveur d'une mode de qualité, juste et respectueuse de l'environnement. Signez la pétition.

DAVID HACHFELD ET ROMEO REGENASS

« Une consommation et une production durables » : voici l'un des points forts de la Stratégie suisse pour le développement durable 2030. Or sans mesures incitatives fortes, cet objectif ne pourra pas être atteint. Le Conseil fédéral lui-même le souligne : pour atteindre les objectifs de la Suisse en matière de consommation et de production, de nombreux secteurs doivent progresser dans la mise en œuvre des objectifs.

Dans le domaine du textile et de la mode, l'absence de mesures efficaces et contraignantes se fait particulièrement sentir. Les défis y sont pourtant considérables : la tendance persistante à la fast et à l'ultra fast fashion entraîne une augmentation des quantités consommées. La Suisse dépasse désormais la barre des 100 000 tonnes de vêtements usagés par an. Aujourd'hui, notre pays expédie des tonnes de vêtements de la fast fashion à l'étranger. Trop souvent, ils viennent grossir des montagnes de déchets textiles dans des décharges à ciel ouvert ou sont brûlés.

Les coûts sociaux et environnementaux ne sont pas internalisés et la forte pression sur les prix rend l'instauration de bonnes conditions de travail difficile. La qualité des matériaux ainsi que la durée d'utilisation moyenne diminuent. Les réparations sont rares.

Comment le Fonds suisse pour la mode fonctionne-t-il ?

Le Fonds suisse pour la mode agit à trois niveaux :

- Pour chaque nouveau vêtement produit, les entreprises de la mode versent une contribution au fonds. Le modèle d'affaires de la fast fashion, basé sur la surproduction et la surconsommation, perd ainsi en attractivité.
- Plus les vêtements sont durables, plus la contribution est faible. Le fonds crée ainsi de fortes incitations en faveur d'une mode de qualité, juste et respectueuse de l'environnement.
- Le fonds encourage la baisse des coûts de réparation, l'augmentation de l'offre de seconde main, la promotion d'un recyclage de qualité ainsi que le soutien à une production plus durable.

Quelles mesures ont été prises par les politiques ?

Le Conseil fédéral reconnaît les problèmes posés par la fast fashion ainsi que la nécessité d'agir pour une production et une consommation plus durables. Il renvoie tou-



tefois aux mesures volontaires prises par les entreprises elles-mêmes, qui sont insuffisantes. Le Conseil fédéral refuse par ailleurs d'intervenir en établissant des règles claires. Les responsables politiques suisses tolèrent que des entreprises responsables soient évincées du marché par des concurrentes qui ne se soucient ni de l'environnement ni d'équité. Pendant ce temps, l'Union européenne avance, en obligeant l'industrie de la mode à produire des vêtements plus durables et à assumer les coûts engendrés par le modèle d'affaires de la fast fashion. La Suisse doit impérativement rattraper son retard. C'est pourquoi ce fonds pour la mode est essentiel.

Ensemble, nous mettons fin au plus grand fashion faux pas de la Suisse. Signez en ligne notre pétition adressée au Conseil fédéral pour un Fonds suisse pour la mode.



Signer maintenant :
stop-fast-fashion.ch

Ces initiatives font déjà partie de la solution

De nombreuses organisations partagent notre vision d'une économie circulaire juste, écologique et sociale dans le domaine textile. Voici quelques initiatives en Suisse et dans le monde qui font partie de la solution et qui pourraient bénéficier du Fonds suisse pour la mode.

ROMEO REGENASS, KARINE PFENNIGER ET DAVID HACHFELD

93% de vêtements sauvés: le succès éclatant du Repair Café Textile

Un Repair Café de la FRC dédié à la couture raccommode tout type de vêtement.

Deux fois par mois à Genève, le Repair Café Textile de la Fédération romande des consommateurs (FRC), organisé en partenariat avec l'association De Fil en Fil, permet à tout un chacun de réparer gratuitement ses vêtements. Des simples raccommodages aux opérations plus sophistiquées, des bénévoles aux doigts de fée aident les inscrits à effectuer tout type de réparation textile.

« Notre objectif est d'encourager les gens à réparer et de leur faciliter la tâche », explique Diane Golay, responsable des opérations terrain en durabilité à la FRC. À la clé, un taux de réparation énorme : 93 %, selon les chiffres de l'association.

Le Repair Café Textile a lieu deux jeudis par mois de 18 h à 21 h à l'espace De Fil en Fil. Les participations sont gratuites et se font sur inscription. Une caution de 5 francs pour lutter contre l'absentéisme est demandée et remboursée sur place. D'autres Repair Cafés FRC en Romanie proposent également des réparations textiles.

frc.ch/agenda
frc.ch/repaircafé



© FRC/Jean-Luc Barmaverain



© Fondation Saint-Hubert

Des vieux habits pour améliorer l'acoustique

L'entreprise sédunoise TexUp recycle des déchets textiles en panneaux acoustiques.

Tout est parti de ce constat: la Suisse croule sous les déchets textiles et pourtant, il n'existe que très peu d'infrastructures recyclant cette matière, « alors que c'est l'une des filières les plus polluantes sur Terre », explique le cofondateur de TexUp Boris Héritier.

À la HES-SO, lui et son compère Sylvain Baudin ont imaginé une solution: récupérer des vêtements jetés dans des conteneurs à textile, les broyer et leur redonner vie en tant que panneaux acoustiques.

Aujourd'hui, l'entreprise basée à Sion travaille avec des partenaires valaisans et vaudois et compte parmi ses clients des entreprises, des universités, des écoles, un hôpital et même un tribunal. En 2024, elle a recyclé plus de 1500 kg de textile.

À terme, l'objectif est de « pouvoir recycler tous les habits jetés dans les conteneurs », explique Boris Héritier. Et de transformer ce qui est aujourd'hui considéré comme un déchet en un « produit qui soit le plus durable et le plus écologique possible », un « objet à haute valeur ajoutée ».

texup.ch



© Brücke Le Pont

Des conditions de travail dignes dans le monde entier

Les programmes internationaux renforcent le droit du travail dans l'industrie textile.

Impossible d'imaginer une mode durable sans justice sociale et sans conditions de travail équitables. Qu'ils soient de taille modeste ou de portée internationale, les programmes qui s'engagent de manière ciblée pour des progrès concrets sont indispensables pour assurer des conditions de travail justes.

Le programme **Better Work** de l'Organisation internationale du travail (OIT), qui bénéficie du soutien de la Suisse, réunit des gouvernements, des entreprises de mode et des syndicats. Actif directement dans les usines textiles, Better Work fournit des conseils et des formations aux employé-e-s et effectue des contrôles sur place – c'est d'ailleurs à ce niveau que les limites du programme apparaissent, car les abus ne sont pas toujours détectés de manière fiable. Les enseignements tirés de ces activités alimentent les discussions politiques nationales et internationales, contribuant à une amélioration systématique des conditions de travail.

L'Accord international dans l'industrie textile, que nous avons déjà évoqué dans ce magazine, joue un rôle important en matière de

santé et de sécurité au travail dans les usines textiles.

Le projet « **Derechos Laborales** » (« Droits du Travail » en espagnol), mené au Salvador par l'organisation de développement suisse Brücke Le Pont, montre que les projets efficaces n'ont pas besoin d'être grands. En collaboration avec la procureure générale du Salvador et une organisation locale de défense des droits des femmes notamment, Brücke Le Pont soutient des « huissiers de justice ». Ces derniers aident les travailleurs et travailleuses du textile, comme Irma Mestizo (sur la photo), pour qu'ils perçoivent effectivement les salaires et les prestations sociales qui leur ont été accordés par un tribunal – une issue loin d'être automatique en raison de la lenteur du système juridique salvadorien. Rien qu'en 2024, près de 5000 travailleurs et travailleuses ont ainsi pu obtenir des remboursements pour un montant total de 5,1 millions de dollars.

betterwork.org
internationalaccord.org
bruecke-lepont.ch/derechos-laborales

Des vêtements flambant neufs sortis du désert

Re-Commerce Atacama : récupérer des vêtements de la plus grande décharge textile du monde.

Chaque année, des dizaines de milliers de tonnes de vêtements s'accumulent dans le désert d'Atacama au Chili, formant la plus grande décharge textile du monde. Beaucoup sont flambant neufs : au lieu de les vendre à prix réduit ou de les donner à des personnes dans le besoin, l'industrie de la mode préfère les jeter.

Début 2025, un collectif chilien a lancé « Re-Commerce Atacama » pour sauver le désert. Le principe : récupérer les vêtements, dont des tenues neuves de marques célèbres, et les donner (seuls les frais d'envois sont facturés). Le nettoyage et l'emballage sont assurés par des bénévoles d'organisations comme Fashion Revolution Brasil.

Le succès fut tel que la boutique virtuelle, qui proposait l'envoi des vêtements dans le monde entier, était en rupture de stock début mai 2025. Les initiateurs, avec des ONG chiliennes, travaillent désormais à pérenniser cette initiative.

recommerceatacama.com



© Tamara Merino



© Tell-Tex

Un site de recyclage textile en Suisse ?

Tell-Tex entend relocaliser le recyclage des vêtements usagés en Suisse.

Chaque année, l'entreprise Tell-Tex collecte environ 20 000 tonnes de vêtements, soit près d'un tiers des volumes recensés et collectés en Suisse. Aujourd'hui, ces textiles sont vendus à des centres de tri certifiés en Europe. Près de 40% (environ 8000 tonnes) sont recyclés en chiffons et en matériaux de remblai et de remplissage, ou finissent incinérés respectivement à la décharge.

Tell-Tex prévoit désormais de construire, en partenariat avec l'entreprise Sântis Textiles à St. Margrethen (SG), le premier centre de recyclage industriel suisse dédié aux vêtements usagés et aux textiles de maison. «Ceux-ci seront à l'avenir triés et recyclés en plusieurs étapes et de manière entièrement automatique sur un site innovant, afin d'être réutilisés comme matière première secondaire, par exemple pour la production de fil», explique Ercüment Yildirim, directeur de Tell-Tex. L'entreprise entend ainsi faire un pas important vers l'économie circulaire dans le secteur textile.

tell-tex.com

Des vieux habits triés et revalorisés localement

À Bâle, la Fair Fashion Factory renforce le cycle textile régional.

Début 2025, dans le cadre d'un projet-pilote de la Fair Fashion Factory, plus d'une centaine de bénévoles ont trié 5 tonnes de vieux vêtements. Ces derniers, collectés pour une étude, ont été mis à disposition par l'entreprise de collecte Tell-Tex, qui a durant trois jours vidé ses conteneurs à Bâle-Ville et environs.

«La plupart des vêtements sont certes de la fast fashion, de la mode bon marché, et sont composés de fibres synthétiques», déclare Anna Cordasco, codirectrice de l'association Fair Fashion Factory. Le bon état et la qualité de certains vêtements l'ont néanmoins étonnée. Plus de 1 tonne de vêtements a été emportée par les bénévoles.

L'étude de faisabilité vise à quantifier précisément les types et la qualité des textiles collectés. Elle a également pour but d'identifier des acquéreurs et acquéreuses potentiel-le-s actifs dans l'upcycling ou le recyclage – comme des magasins de seconde main, des créateurs de mode ou des entreprises de recyclage.

Un deuxième projet de l'association, intitulé «Les invendus en mouvement» («*Ladenhüter in Bewegung*» en allemand) et soutenu par l'Office fédéral du développement territorial, cherchera une solution pour les articles neufs invendus. L'objectif est de transformer ces produits en collaboration avec des designers et designeuses locaux.

fairfashionfactory.ch



© Fair Fashion Factory



© DePoly

Recycler le polyester pour lutter contre la pollution plastique

La cleantech de Sion entend donner une seconde vie au polyester textile.

«Les déchets plastiques sont partout.» C'est sur la base de ce constat qu'est née DePoly en 2020. Sa solution: recycler le PET et le polyester, y compris lorsqu'ils sont mélangés à d'autres matériaux, comme dans les vêtements.

Pour ce faire, la start-up a développé un processus chimique qui décompose le PET et le polyester en deux composés réutilisables par l'industrie. Pour les textiles, les fibres sont également récupérées. C'est une «boucle infinie», explique Samantha Anderson, CEO et cofondatrice de DePoly.

En 2024, la cleantech basée à Sion a traité 1 tonne de déchets plastiques dans son usine, actuellement en phase-pilote. Avec, une nouvelle usine de démonstration prévue pour cet été, elle espère atteindre 500 tonnes d'ici la fin de l'année. Avec, à terme, l'ambition de «créer une valeur ajoutée pour les déchets» et ainsi «réduire la quantité de déchets plastiques rejetés dans l'environnement».

depoly.co



« Pantouflage pharmas » : des organes de régulation suisses sous influence ?

Une enquête de Public Eye montre pour la première fois l'ampleur des mouvements de personnel entre l'industrie pharmaceutique et deux autorités de régulation, Swissmedic et l'Office fédéral de la santé publique (OFSP). Ce phénomène, appelé pantouflage, augmente le risque de prise d'influence des entreprises sur la politique du médicament. Si la Suisse entend lutter efficacement contre les conflits d'intérêts et préserver la confiance de la population envers ses autorités, elle doit prendre des mesures plus ambitieuses et en rendre compte.

PATRICK DURISCH ET GABRIELA HERTIG

Un conseiller fédéral qui rejoint, aussitôt son mandat terminé, les rangs d'une entreprise-phare dans le domaine de la construction, dont il était auparavant le ministre de tutelle. Une secrétaire d'État à l'économie (SECO) qui intègre, moins d'un an après avoir quitté ses fonctions officielles, le Conseil d'administration de Nestlé, multinationale dont elle a défendu les intérêts commerciaux en tant qu'ambassadrice et négociatrice en chef de la Suisse auprès d'instances internationales. Un vice-directeur de l'Office fédéral de la santé publique (OFSP), en charge de la division « Assurance maladie et

accidents », qui devient sans délai le nouveau directeur général d'une caisse-maladie privée. Les passages de hauts cadres de l'administration publique ou de membres du gouvernement vers le secteur privé font parfois les gros titres, suscitant des inquiétudes légitimes sur les questions de conflits d'intérêts et d'indépendance des autorités.

Ce phénomène, connu sous le nom de pantouflage (*revolving door* en anglais), est-il une pratique marginale ou, au contraire, bien établie ? Ne concerne-t-il que les cadres supérieur-e-s ou tous les niveaux hiérarchiques ? Qu'en est-il du pantouflage inversé (ou *reverse revolving*

door), ce passage moins scruté du secteur privé vers le public, mais tout autant susceptible de renforcer l'emprise des entreprises (*corporate capture*) sur les processus et structures politiques ?

Pour répondre à ces questions, nous avons mené, avec l'appui du collectif de recherche WAV, une enquête inédite en Suisse. Le but : recenser des cas de « pantouflage pharma », c'est-à-dire entre l'industrie pharmaceutique – un secteur dont la force de frappe en matière d'influence politique et de lobbying a été largement documentée – et deux offices fédéraux impliqués dans la politique du médicament : Swissmedic et l'OFSP (voir notre méthodologie page 24).

Pantouflage pharma « made in Switzerland »

Notre enquête identifie 239 personnes impliquées dans au moins un épisode de pantouflage dans le secteur pharmaceutique. Par office fédéral, cela représente 173 personnes pour Swissmedic (23 % des individus identifiés à l'institut), et 66 personnes pour l'OFSP (4 % des employé-e-s recensé-e-s) (voir le graphique page 22).

Plus largement, sur les 741 personnes que nous avons identifiées comme ayant travaillé chez Swissmedic, 294 ont œuvré dans au moins une entreprise pharmaceutique – soit près de 40 %, toutes fonctions confondues. Pour l'OFSP, dont la mission de santé publique dépasse largement la seule politique du médicament, ce taux est de 13 % (201 sur 1591 personnes identifiées).

Notre enquête identifie **208 épisodes** de pantouflage pharma concernant **Swissmedic** et **76** concernant **l'OFSP**.

Parmi les 239 personnes ayant pratiqué le pantouflage pharma, 43 (soit 18 %) ont réitéré cette pratique au cours de leur carrière. Par exemple, cette personne qui, après cinq ans en charge des affaires réglementaires dans la pharma, travaille pendant 18 mois à Swissmedic comme examinatrice de dossiers d'homologation, puis passe 17 ans dans diverses grandes pharmas (dont Novartis) ainsi qu'un cabinet de conseil, toujours dans le même domaine, avant de revenir à un poste similaire à l'institut pendant un an et demi pour finalement retourner dans ce même cabinet de conseil.

Au total, notre enquête identifie 208 épisodes de pantouflage pharma concernant Swissmedic et 76 concernant l'OFSP. Les deux tiers de ces épisodes ont eu lieu du privé vers le public (189 sur 284). Selon nos chiffres, le phénomène du pantouflage pharma est en recrudescence.

En particulier, le pantouflage inversé, moins documenté, a fortement augmenté ces 25 dernières années (voir le graphique de la page 22).

Une partie de cette hausse peut être expliquée par l'essor du réseau LinkedIn, qui permet une meilleure identification des cas. Il n'explique cependant pas la baisse observée d'épisodes de pantouflage privé-public durant les années 2015 à 2019, suivie d'une hausse drastique de ceux-ci ces cinq dernières années.

Le pantouflage pharma concerne tous les niveaux hiérarchiques. Ainsi, sur les 239 personnes impliquées dans un ou plusieurs cas de pantouflage pharma :

- 26 (11 %) étaient ou sont des dirigeant-e-s ou des cadres supérieur-e-s ;
- 204 (85 %) occupaient ou occupent des positions ne figurant pas sur les organigrammes officiels (chef-fe-s de section, expert-e-s scientifiques, inspecteurs/inspectrices, conseil juridique, etc.) ;
- 9 (4 %) étaient ou sont des expert-e-s mandaté-e-s par les offices fédéraux concernés. Ces personnes, pour lesquelles les mesures en matière de conflits d'intérêts s'appliquent également, prennent position sur des décisions à venir (par exemple concernant l'homologation ou le prix de médicaments) ou sont membres de commissions extraparlimentaires dont le sujet est en lien direct avec les tâches de Swissmedic ou de l'OFSP.

Des secteurs-clés exposés au pantouflage pharma

Certains domaines d'activités sont plus exposés que d'autres au pantouflage pharma. Pour les partisans des passages du privé au public, cette pratique se justifie par l'expertise pointue requise pour l'examen des dossiers d'homologation et la surveillance du marché, qui ne pourrait être acquise que dans le secteur pharmaceutique. Ce raisonnement minimise le risque de conflits d'intérêts et ignore l'expertise des milieux académique et médical.

Les enjeux commerciaux liés à la régulation des médicaments offrent un autre éclairage – qui fait écho au lobbying intense exercé par la branche pharmaceutique pour lever les obstacles réglementaires. Notre enquête identifie plusieurs secteurs-clés de la régulation du médicament particulièrement concernés par le pantouflage :

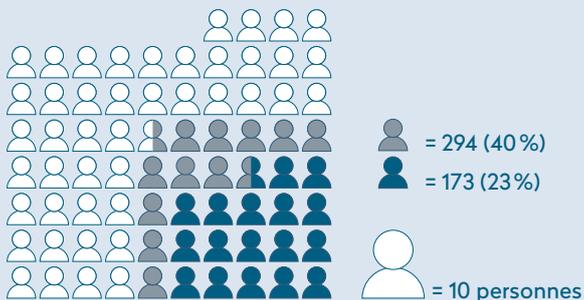
Le secteur Autorisation de mise sur le marché (AMM) de Swissmedic, avec 90 personnes (52 % de celles impliquées dans du pantouflage entre la pharma et l'institut)

On peut, par exemple, citer le cas de cette personne que nous avons identifiée, nommée responsable du secteur à Swissmedic après plus de neuf ans en tant que conseillère et directrice médicale dans une grande pharma. Ou celui de ce cadre, qui après 18 ans au sein de diverses pharmas (dont Sandoz et Roche) est devenu responsable du secteur à Swissmedic, avant de rejoindre Novartis comme responsable de la conformité (*compliance*). →

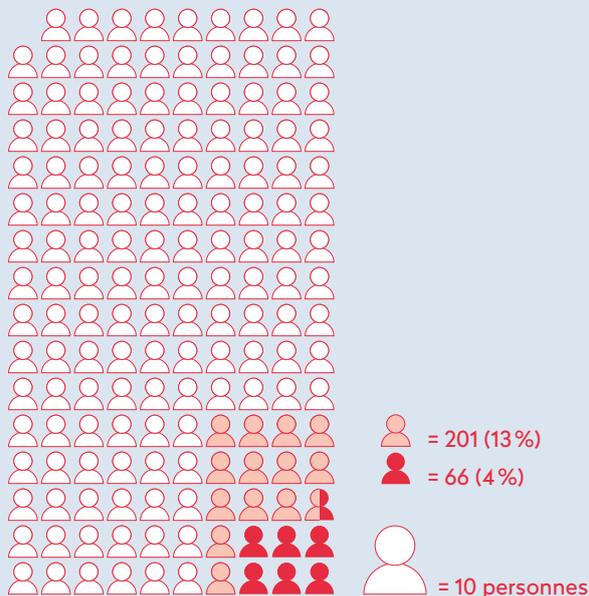
Le pantouflage concerne près d'une personne sur quatre à Swissmedic

Un grand nombre d'employé-e-s de Swissmedic et de l'Office fédéral de la santé publique (OFSP) ont travaillé pour la pharma.

Swissmedic : 741 personnes



OFSP : 1591 personnes



294 soit 40% des 741 personnes identifiées à Swissmedic ont aussi travaillé dans le secteur pharma au cours de leur carrière.

201 soit 13% des 1591 personnes identifiées à l'OFSP ont aussi travaillé dans une entreprise pharma au cours de leur carrière.

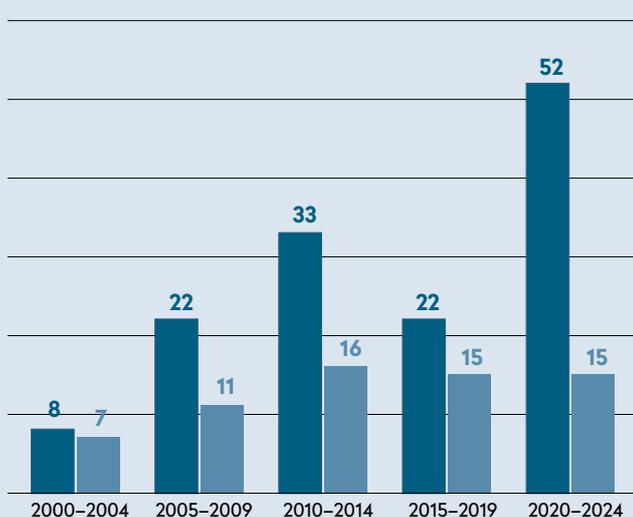
173 soit 23% des 741 personnes sont impliqué-e-s dans au moins un épisode avéré de pantouflage direct avec la pharma.

66 soit 4% des 1591 personnes sont impliqué-e-s dans au moins un épisode avéré de pantouflage direct avec la pharma.

Le pantouflage pharma est en recrudescence

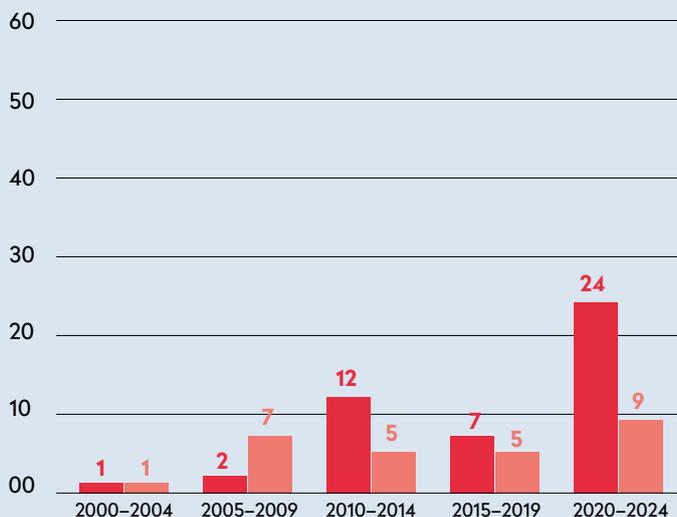
Notre enquête révèle une forte augmentation des cas de pantouflage inversé de l'industrie pharmaceutique à Swissmedic ou à l'Office fédéral de la santé publique ces 25 dernières années. La tendance est moins marquée pour le pantouflage.

Swissmedic



■ Pantouflage inversé de la pharma à Swissmedic
 ■ Pantouflage de Swissmedic à la pharma

OFSP



■ Pantouflage inversé de la pharma à l'OFSP
 ■ Pantouflage de l'OFSP à la pharma

L'octroi d'une autorisation de mise sur le marché représente un enjeu majeur pour l'industrie, car elle conditionne la commercialisation d'un médicament et le début des entrées financières. Un délai de son octroi peut signifier un manque à gagner de l'ordre de plusieurs millions de francs pour le fabricant. C'est la raison pour laquelle la pharma fait pression pour des procédures d'AMM accélérées, qui sont en augmentation.

Le secteur Autorisations & surveillance de Swissmedic – comprenant les divisions «Essais cliniques», «Inspections» et «Médicaments de thérapie innovante» – avec 52 personnes (30%)

On peut citer le cas de cet analyste, responsable des essais cliniques durant 15 ans dans diverses pharmas (dont Novartis), qui rejoint la division de Swissmedic comme collaborateur scientifique, où il reste plus de deux ans, avant de repartir vers une grande pharma en tant que directeur associé. Ou encore celui de cette personne qui, après 15 ans passés au sein de diverses pharmas, dirige la régulation des médicaments de thérapie innovante à Swissmedic.

Les essais cliniques sont un passage obligé pour prouver l'efficacité et la sûreté d'un nouveau médicament en vue d'obtenir une homologation. Un défaut constaté lors d'une inspection ou des données jugées trop peu robustes peuvent coûter cher. Quant aux médicaments de thérapie innovante, ils comprennent les produits de thérapie cellulaire (comme l'anticancéreux Kymriah de Novartis) et de thérapie génique, un domaine en plein essor avec un système de régulation encore récent.

L'unité de direction Assurance maladie & accident de l'OFSP – comprenant la division «Médicaments» – avec 30 personnes (45% de celles impliquées dans du pantouflage entre la pharma et l'OFSP)

Par exemple, ce pharmacien avec dix ans à son actif dans une grande pharma en tant que spécialiste des affaires réglementaires, qui rejoint la division «Médicaments» de l'OFSP durant un an et demi, avant de repartir vers l'un des leaders mondiaux en biotechnologie. Ou encore cet ancien responsable de l'unité, également vice-directeur de l'OFSP, qui dès la fin de son mandat fonde son propre cabinet d'avocat et conseille plusieurs pharmas sur des affaires réglementaires.

La fixation du prix des médicaments est une étape-clé pour la pharma car les tarifs décidés par l'OFSP ont un impact direct sur la marge de profit.

Notre enquête identifie également des cas de pantouflage dans d'autres secteurs d'intérêt pour la pharma, comme la législation des produits thérapeutiques et de recherche sur l'être humain (OFSP), les maladies transmissibles (notamment durant la période Covid, OFSP), l'accès aux don-

nées des patient-e-s (OFSP), ou encore l'harmonisation de la réglementation de médicaments (Swissmedic). Questionnés, Swissmedic et l'OFSP répondent être conscients des risques de conflits d'intérêts liés au pantouflage mais ne commentent pas les résultats de notre enquête, indiquant ne tenir aucune statistique sur le sujet.

Swissmedic souligne que les décisions d'octroi d'autorisations ou d'inspections se prennent en équipe, où interviennent différents niveaux hiérarchiques.



Les cadres doivent en outre réaffirmer leur adhésion au code de conduite chaque année, les autres employé-e-s tous les deux ans. En réponse à nos questions, Swissmedic ne fournit aucun détail sur l'application des mesures en cas de pantouflage et renvoie aux dispositions législatives existantes, qu'il déclare valables pour l'ensemble du personnel. L'autorité précise avoir amélioré ses règlements après un audit de 2020 du Contrôle fédéral des finances. Swissmedic rappelle enfin qu'il dépend de la connaissance approfondie de personnes issues de l'industrie pharmaceutique pour remplir sa mission, pour qui c'est un «soulagement» de disposer au sein des autorités de régulation de personnel «qui comprend son point de vue».

L'OFSP souligne que les personnes disposant de hautes compétences techniques et de connaissances approfondies du système de santé suisse sont «particulièrement recherchées» et nécessaires à sa mission. Des règles, comme un code de conduite contraignant et les dispositions législatives en vigueur, sont en place pour minimiser les conflits d'intérêts, rappelle l'administration, sans donner de détails sur leur mise en pratique

à son niveau. L'office rappelle également que les règles existantes sont applicables pour tous les types de pantouflage, y compris pour les passages du privé au public, mais déclare que les délais de carence ne peuvent être prévus que pour les fonctions dirigeantes.

Des mesures insuffisantes et peu transparentes

Le phénomène du pantouflage n'est pas nouveau. Ses risques en matière de conflits d'intérêts, d'emprise des entreprises, de corruption et de rupture de confiance envers les autorités ainsi que de distorsion de la concurrence sont connus depuis longtemps.

«En Suisse, les passages entre l'administration publique et le secteur privé, également appelés pantouflage, sont relativement fréquents», analyse Urs Thalmann, directeur de Transparency International Suisse. «Dans de nombreux cas, les risques de partialité, d'accès illégitime aux informations des autorités et de prises d'influence sont

réels.» Selon lui, «ils devraient être contrés par des règles proportionnées, claires et appliquées de manière cohérente, comme des délais de carence, et ce, particulièrement pour les changements entre des autorités de régulation et des entreprises du secteur privé sous leur surveillance».

La Suisse a tardé à mettre en place des mesures pour minimiser les risques liés au pantouflage. Il aura fallu une évaluation menée en 2007 par le Groupe d'États contre la corruption du Conseil de l'Europe (GRECO), recommandant notamment de réglementer le phénomène, pour que le Conseil fédéral demande fin 2008 la création d'un Groupe de travail interdépartemental pour la lutte contre la corruption (GTID Corruption). Plus récemment, le Conseil fédéral s'est doté d'une stratégie contre la corruption 2021-2024, dont le renouvellement est attendu sous peu.

Avec des mesures comme l'obligation de maintenir le secret des affaires, la récusation en cas de partialité, la possibilité d'un délai de carence à certaines catégories de

Méthodologie

Public Eye a mandaté le collectif de recherche WAV pour collecter et compiler des données permettant de documenter des cas de pantouflage (*revolving door*) ou de pantouflage inversé (*reverse revolving door*) entre l'industrie pharmaceutique et trois offices fédéraux concernés par la politique du médicament : Swissmedic, l'Office fédéral de la santé publique (OFSP) et le secrétariat d'État à l'économie (SECO).*

À l'aide d'un compte LinkedIn « Premium Business », le collectif WAV a élaboré manuellement une liste de personnes ayant indiqué Swissmedic, l'OFSP ou le SECO comme leur actuel ou ancien employeur sur leur profil (au 1.8.2024), avec leur parcours professionnel.

Le collectif WAV a ensuite complété cette liste par le biais de trois autres sources :

1. L'annuaire fédéral, qui fournit des données sur le personnel actuel de l'administration fédérale.
2. Les organigrammes des dix dernières années (2013-2024), sollicités par Public Eye auprès des trois offices fédéraux concernés.
3. Une recherche complémentaire sur internet pour compléter le parcours professionnel des personnes ne disposant pas de profil LinkedIn.

Toutes les informations récoltées ont été compilées manuellement dans une base de données qui comprend 3118 personnes. Public Eye a analysé cette base de données

pour identifier les cas de pantouflage pharma, avec les critères suivants :

- La personne a travaillé au moins un an au sein d'une pharma ainsi qu'au moins un an dans l'office fédéral concerné.
- Le passage de l'un à l'autre est direct.
- Par « pharma », on entend des entreprises (1) impliquées dans la R&D, la production et la mise sur le marché de médicaments commerciaux, (2) membres d'une association faitière défendant les intérêts commerciaux de la branche (p. ex. Interpharma ou Intergenerika), (3) proposant des conseils et services dans le domaine du droit pharmaceutique, de la R&D pharma ou des affaires réglementaires.

Ne sont pas considérés comme « pantouflage pharma » tous les passages directs de ou vers des caisses-maladie, des entités de distribution (pharmacies, grossistes), des laboratoires d'analyses/de diagnostics, des sociétés spécialisées dans les dispositifs médicaux, les médicaments vétérinaires, la médecine complémentaire ou naturelle, les compléments alimentaires, les cosmétiques.

*En raison du mandat multisectoriel du SECO et de la faible pertinence des résultats (cinq cas de pantouffages pharma), ces derniers n'ont pas été retenus dans l'analyse.

Cette enquête se base notamment sur les données de profils LinkedIn, qui constituent des auto-déclarations et qui peuvent ne pas être à jour. Ces limitations ont été atténuées en recoupant une partie des informations avec les autres sources.

LES RECOMMANDATIONS DE PUBLIC EYE

Public Eye recommande la prise en compte des éléments suivants pour renforcer l'encadrement du pantouflage et garantir la primauté de l'intérêt public :

- **Un délai de carence, aujourd'hui « possible », devrait devenir systématique.** Le GTID Corruption a préconisé dès 2011 l'introduction d'une clause « antipantouflage » avec délai de carence dans les contrats de travail des cadres supérieur-e-s en cas de passage dans le secteur privé. Cette recommandation est pour l'heure restée lettre morte : un questionnaire adressé en 2019 au secrétariat général des sept départements a montré qu'une telle clause n'avait été intégrée contractuellement qu'à trois reprises depuis 2016. Aujourd'hui, le Conseil fédéral et le GTID Corruption rechignent à exiger une application plus large et systématique du délai de carence, en se réfugiant derrière la liberté économique des personnes concernées. Cette argumentation peine à convaincre.
- **La durée du délai de carence devrait être de douze mois au minimum pour que la mesure soit efficace.** C'est aussi l'avis de l'ONU et du GRECO. Avec une durée de six à douze mois maximum, la Suisse reste bien en deçà de nombreux pays européens, qui prévoient des délais de carence allant jusqu'à 36 mois, du moins pour les hauts cadres de l'administration. L'ONG Transparency International recommande également une durée de 12-18 mois comme « minimum raisonnable ».
- **Le délai de carence devrait être appliqué plus largement.** Aujourd'hui, il cible essentiellement les secrétaires d'État, directeurs d'office et secrétaires généraux des départements ainsi que leurs suppléant-e-s. Des membres de la direction de Swissmedic ou de l'OFSP autres que le directeur ou la directrice qui décideraient de rejoindre la pharma ne sont a priori pas concernés, alors que de tels transferts peuvent comporter un risque de conflit d'intérêts et de réputation pour l'administration fédérale. Les positions hiérarchiquement inférieures ne sont pas du tout visées, alors que certaines pourraient aussi faire passer les intérêts commerciaux de la pharma avant l'intérêt public.
- **Le passage du privé vers le public devrait également être pris en compte dans la régulation et les mesures de contrôle.** Les mesures se concentrent aujourd'hui sur les mouvements du public vers le privé. Or, notre recherche a identifié deux fois plus de cas de pantouflage pharma inversé. Il existe certes un devoir de se récuser, mais celui-ci repose sur le degré de transparence des conflits d'intérêts déclarés par l'employé-e et, pour beaucoup, sur une appréciation personnelle. Un examen plus systématique permettrait une meilleure identification des risques. Une interdiction plus formelle d'exercer certaines fonctions au sein de l'administration publique – comme le prévoient par exemple la France ou l'Italie dans leur législation – devrait aussi pouvoir être envisagée.
- **Le pantouflage devrait être encadré de façon transparente.** Le manque de transparence actuel ne permet pas de savoir si des mesures concrètes sont prises, et dans quelles proportions. Dans un rapport de 2018, le Contrôle fédéral des finances a par exemple estimé que la clause sur le pantouflage a certes été intégrée à la législation sur le personnel de la Confédération, mais qu'elle « n'est pas mise en œuvre en pratique ». Qu'en est-il aujourd'hui ? Impossible de le savoir. Davantage de transparence sur le phénomène du pantouflage en Suisse « comme mesure démocratique élémentaire », c'était aussi la demande d'une motion au Conseil national en 2023 suite au passage de l'ancienne cheffe du SECO chez Nestlé.

personnel – soit une durée de temps minimale entre la fin du mandat public et la prise de fonction dans le secteur privé – et l'attribution à un autre poste moins exposé en cas de conflits d'intérêts, la Suisse a pris de premières dispositions législatives pour encadrer ce phénomène. Du fait de son statut d'administration fédérale décentralisée, Swissmedic dispose de ses propres règles d'application en la matière, sans mention explicite d'un délai de carence (voir le lien en fin d'article).

Pourtant, certaines de ces mesures, comme le délai de carence, ne sont pas encore assez ambitieuses pour agir efficacement contre le pantouflage et les conflits d'intérêts qui en résultent, comme l'ont récemment confirmé le GRECO (2024) ainsi qu'un audit du Contrôle fédéral des finances (2025).

Les autorités doivent agir

Notre enquête montre que la pratique du pantouflage entre l'industrie pharmaceutique et des organismes publics régulateurs du marché des médicaments est courante en Suisse. Cette proximité soulève des inquiétudes légitimes quant à l'indépendance de nos autorités de régulation, en particulier lorsque ces mouvements de personnel ne sont pas suffisamment encadrés. Le mode de financement de Swissmedic, dont environ 80 % du budget provient de la pharma, soulève par ailleurs déjà en soi des suspicions de partialité.

Tous les cas de pantouffages ne comportent pas les mêmes risques, et il serait illusoire de vouloir interdire ce phénomène, ne serait-ce que pour des questions constitutionnelles de liberté économique des personnes. Certains transferts en provenance de la pharma peuvent même s'avérer bénéfiques en matière d'expertise technique, pour autant que des mesures solides soient prises pour éviter tout risque de conflit d'intérêts et de prise d'influence.

Or aujourd'hui, il est impossible de savoir si les mesures d'encadrement prévues par la législation sont systématiquement appliquées, et à quelle échelle. Davantage de transparence est nécessaire pour préserver l'indispensable confiance de la population envers les autorités (voir nos recommandations page 25). Des mesures de sensibilisation, telles que prévues dans la stratégie de lutte contre la corruption, ne suffiront pas. Les autorités helvétiques doivent rendre compte d'actes concrets.

Si le pantouflage n'est pas suffisamment encadré et régulé, une entité comme Swissmedic risquerait de devenir un agent de promotion économique plutôt qu'une agence de régulation d'intérêt public. ■



Plus d'informations sur
la régulation actuelle :
publiceye.ch/pantouflage

Sensibiliser sur les dessous de la mode à bas prix dans les écoles

La thématique de la mode est un sujet idéal pour illustrer les relations économiques, politiques et sociales mondiales dans les écoles, car elle permet d'aborder toutes les dimensions du développement durable et de tisser de nombreux liens avec le plan d'étude romand (PER).

En l'espace de deux ou trois périodes, deux bénévoles de Public Eye sensibilisent les élèves du secondaire 1 et 2 aux impacts environnementaux des différents matériaux utilisés, aux conditions de travail des ouvrières et des ouvriers du textile et à la gestion des déchets engendrés par la surconsommation de vêtements. L'atelier encourage les jeunes à réfléchir à leur comportement de consommatrice et consommateur en Suisse pour favoriser l'équité et la durabilité dans le secteur textile.

En parallèle aux animations, une exposition intitulée «Fast fashion : qui en paie le prix ?», réalisée par les bénévoles et destinée à des élèves dès la 10^e Harmos, décortique l'industrie textile sous toutes ses coutures à travers douze affiches. Public Eye propose des activités en accompagnement de l'exposition, à réaliser avant ou après la visite.

Pour de plus amples informations :

publiceye.ch/ecole



Réservez la date ! Séance d'information sur la planification successorale

Qu'est-ce que l'ordre de succession légal et la part réservataire ? Pourquoi rédiger un testament ? Depuis l'entrée en vigueur du nouveau droit successoral en 2023, dois-je vérifier mon testament ? Quelle est la différence entre un legs et un héritage ? Notre avocat de confiance David Regamey, spécialiste FSA en droit des successions, se fera un plaisir de répondre à ces questions ainsi qu'à toutes celles des participant·e·s lors d'une présentation le **jeudi 13 novembre 2025 à 18 h** dans les locaux de la **Fédération genevoise de coopération, 22A rue Rothschild à Genève.**



Plus d'informations
et inscription :
publiceye.ch/info-succession



La nouvelle initiative pour des multinationales responsables est déposée

Le comité d'initiative accompagné de plus de 150 personnes a déposé 287 164 signatures pour la nouvelle initiative pour des multinationales responsables à la Chancellerie fédérale mardi 27 mai. Un grand nombre de bénévoles et des représentant-e-s de la société civile, dont Public Eye, se sont réuni-e-s sur la terrasse du Palais fédéral à Berne pour célébrer la remise de l'initiative et le nombre record de signatures collectées.

Lancée le 7 janvier 2025, la nouvelle initiative pour des multinationales responsables veut obliger les multinationales comme Glencore à respecter les droits humains et les normes environnementales dans leurs activités commerciales.

Après deux semaines seulement, 183 661 citoyennes et citoyens avaient déjà signé l'initiative, grâce à l'engagement de milliers de bénévoles qui ont tenu plus de 1000 stands de récolte de signatures à la mi-janvier. Nous remercions chaleureusement tous-tes celles et ceux qui se sont engagé-e-s pour cette cause importante – que ce soit sur un stand, en récoltant des signatures auprès de leurs proches ou en relayant l'information. ■



Plus d'informations sur l'initiative : responsabilite-multinationales.ch

La Banque nationale suisse vend ses actions Chevron

La Banque nationale suisse (BNS) ne détient plus une seule action du géant pétrolier étasunien Chevron. C'est ce que révèle l'analyse du dernier rapport du régulateur financier américain pour le premier trimestre 2025. La banque des banques suisse s'est donc débarrassée des plus de 700 millions de dollars US d'actions qu'elle détenait auprès de la multinationale du pétrole et du gaz.

En 2017 déjà, une coalition d'ONG réunies autour de l'Alliance climatique Suisse avait lancé un appel à la BNS pour lui demander d'exclure de son portefeuille Chevron, une entreprise « bien connue pour ses violations des droits humains et environnementaux », notamment en Amazonie équatorienne. En 2015, la Déclaration de Berne (aujourd'hui Public Eye) lui avait également octroyé son prix de la honte superlatif, le « Public Eye Lifetime Award », désignant Chevron comme l'entreprise la plus irresponsable de la décennie en raison d'un désastre écologique engendré par l'exploitation pétrolière en Équateur.

L'Alliance climatique Suisse, dont Public Eye fait partie, ainsi que BreakFree Suisse souhaiteraient que la BNS – 8^e investisseur institutionnel mondial avec ses 900 milliards de réserves de devises placées à l'étranger – aille plus loin, excluant d'autres majors pétrolières comme ExxonMobil et TotalEnergies. ■

La décroissance : nécessité vitale ou simple utopie face à un monde en crise ?

La quête de progrès économique s'est imposée comme une évidence dans nos sociétés. Mais à l'heure où les crises écologiques et sociales s'aggravent partout dans le monde, ce modèle semble nous conduire droit dans le mur. Dans ce contexte, la décroissance apparaît-elle comme une nécessité pour préserver la planète, réduire les inégalités et améliorer notre qualité de vie – ou est-elle une utopie irréalisable ? Pour en discuter, Damian Veiga reçoit le « showman » de la décroissance : Timothée Parrique, chercheur en économie écologique à l'Université de Lausanne et auteur de *Ralentir ou périr. L'économie de la décroissance* (Seuil, 2022). ■



Pour visionner ce podcast : peye.link/decroissance



Mon œil !

Le podcast engagé de Public Eye

Signez la pétition :
stop-fast-fashion.ch

MOINS DE DÉCHETS, PLUS DE STYLE!

L'ONG Public Eye (anciennement Déclaration de Berne) porte un regard critique sur l'impact de la Suisse et de ses entreprises à l'étranger. Par un travail d'enquête, de plaidoyer et de campagne, Public Eye demande davantage d'équité et le respect des droits humains partout dans le monde. Public Eye agit ici, en Suisse, pour un monde plus juste.

Public Eye, avenue Charles-Dickens 4, CH-1006 Lausanne
Tél. +41 (0)21 620 03 03, contact@publiceye.ch
Compte de dons IBAN CH64 0900 0000 1001 0813 5



publiceye.ch

[in](https://www.linkedin.com/company/publiceye_ch) publiceye_ch [@PublicEye](https://www.youtube.com/channel/UCPublicEye) [f](https://www.facebook.com/PublicEyeSuisse) @PublicEyeSuisse [@publiceye.ch](https://www.instagram.com/publiceye.ch) [@fr.publiceye.ch](https://www.youtube.com/channel/UCPublicEye)

Agir ici pour
un monde
plus juste

Public Eye